



# Bulletin d'information

n°66 décembre 2015



## 1. Valorisation des déchets organiques de la cantine

Dans le bulletin 62, nous avons fait un article sur notre visite de l'usine de méthanisation d'Etampes avec comme idée sous-jacente une application :

### «valoriser les déchets organiques de la cantine»

de plus c'est l'un des objectifs du Grenelle de l'environnement concernant les déchets ;

- faire fermenter les reliefs de repas pour produire du biogaz deviendra une obligation pour les collectivités.

Nous avons donc communiqué notre idée à certaines municipalités en leur proposant un projet novateur, en instituant le tri des déchets dans leur cantine mais cela a été une fin de non-recevoir et, par le miracle d'une injonction supérieure, cela redevient dans l'air du temps.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, étaient assujettis à cette obligation née du Grenelle de l'environnement ceux qui produisaient plus de 120 tonnes de bio déchets par an. Mais au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le seuil passera à 10 tonnes par an.

Plusieurs techniques peuvent être utilisées et pour commencer **le tri simple**

### Le tri, c'est pas sorcier !



## Tri et compostage :

Là 2 possibilités : un compost tout simple

ou compostage mécanique

Le Conseil Départemental de l'Essonne a souhaité tester le traitement d'une partie des déchets avec une batterie de composteurs mécaniques, suite à une étude réalisée sur les déchets fermentescibles du Collège Jean Zay de Morsang-sur-Orge,



### • Mise en place d'un compost collectif

- Récupération des déchets fermentescibles

En cuisine : les épluchures de préparation directement dans une caisse

En salle de restauration :

en fin de repas après tri : les élèves jettent les emballages dans le sac des déchets ménagers

et regroupent les restes (épluchures de fruits, os de poulets, etc.) ainsi que les serviettes en papier dans leur assiette et déposent leur plateau, comme d'habitude.

L'équipe de restauration se charge de mettre les déchets organiques et les serviettes dans le bac prévu à cet effet avec les épluchures de la cuisine.

On compte dans ce collège :

6 g d'épluchures par repas préparé •

•450 repas consommés sur place

–180 g de restes alimentaires par repas consommé

•80 kgs par jour

**soit 14 tonnes de déchets fermentescibles produits sur l'année (23 m3)**

Dans un local attenant à la cantine, un composteur mécanique digère les matières fermentescibles. Un agent ajoute des apports carbonés (copeaux et sciure de bois) dans la machine et surveille le processus.

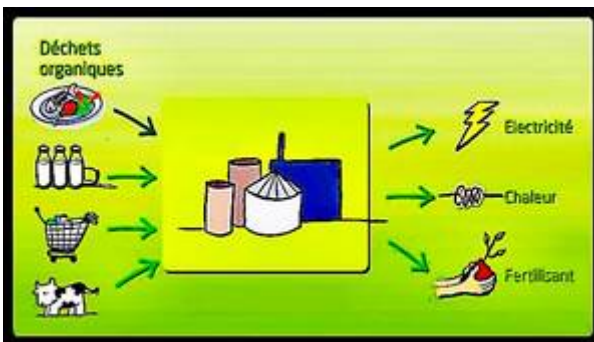
Au bout de quatre semaines, un terreau mûr, un fertilisant est récupéré, disponible pour la commune.

Le volume en sortie représente 15 à 25 % du volume introduit.

## Tri et méthanisation

Faire fermenter les reliefs de repas pour produire du biogaz.

«Il s'agit de reproduire ce que fait notre estomac tous les jours, mais à échelle industrielle»,



### Rappel : qu'est-ce que la méthanisation ?

La méthanisation, également appelée "digestion anaérobie", est un procédé biologique naturel : des micro-organismes digèrent en plusieurs étapes la matière organique dans une atmosphère sans oxygène.

Cette "digestion" va générer du "biogaz" riche en méthane et un "digestat", composé de matières organiques résiduelles, qui constitue un bon fertilisant.

Ce processus existe à l'état naturel dans les marais, par exemple.

1. Valorisation des déchets organiques de la cantine	1
2. Que la teomi soit et la bav fut	4
3. Les abris ornes	6
4. Signature de la convention de gestion du marais de jarcy	7
5. Histoire des trois chenes	9
6. La sauvegarde de notre terre : encyclique laudato si'	11

Le pouvoir calorifique d'un mètre cube de biogaz est de l'ordre de 6 kWh ce qui représente 0,6 l de fioul.

Par méthanisation, tous ces déchets organiques sont transformables  
 en gaz,  
 en électricité et même  
 en carburant  
 en fertilisant.

**1 tonne de déchets → 150 m<sup>3</sup> de biogaz**  
**pouvoir calorifique d'1m<sup>3</sup> → 6 kWh environ 0,6 l de fioul**

➤ **14 t \* 150 \* 6 = 12600 kWh**

➤ **1260 m<sup>3</sup> de fioul soit 40 000 foyers**

**Plus le fertilisant pour les champs.**

➤ Des sociétés proposent un service de prise en charge des bio-déchets. Elles passent à la demande, quand on veut où l'on veut. Ce service inclut la mise à disposition de contenants, la collecte régulière et le remplacement systématique des contenants par des contenants lavés et désinfectés.



➤ le CD91 envisage la construction d'une usine de méthanisation qui sera approvisionnée par les déchets collectés auprès des collèges du département.

**Le déshydrateur** : Autre procédé utilisé pour recycler les déchets alimentaires et ainsi limiter le gaspillage dans les cantines scolaires.

Equiper les cantines scolaires d'un déshydrateur, par un procédé thermomécanique, ce nouvel outil permet de transformer en compost près de cinquante kilos de déchets par jour. Le compost, utilisé par la suite dans le jardin pédagogique de l'école, sera dans un avenir proche également utilisé par le service des espaces verts pour l'entretien des parcs et jardins de la commune.

Les collectivités s'engagent pour l'environnement et prennent leurs éco-responsabilités.

- ✚ la ville d'Étampes travaillerait avec le Siredom (Syndicat Intercommunal pour la revalorisation et l'élimination des déchets et ordures ménagères) sur une expérimentation.
- ✚ Cette expérience montre la complémentarité des acteurs, conseil général, corps enseignant et élèves pour une action citoyenne.

## 2. Que la TEOMI soit et la BAV fut

Parmi tous les problèmes d'environnement identifiés à ce jour, celui de la réduction de la masse de déchets produite par habitant et le traitement subséquent nécessaire, s'il ne revêt pas le caractère catastrophique que présenterait un Tchernobyl bis, l'épuisement des ressources en eau, en énergie, ou une surchauffe climatique, n'en constitue pas moins un formidable défi.

Ce problème présente toutefois un aspect positif du fait de son caractère banal et quotidien : le citoyen de base a tout loisir d'agir en triant, recyclant, compostant ses déchets.

Rappel : le SIROM collecte, le SIREDOM traite  
 Le SIROM : syndicat intercommunal de ramassage des ordures ménagères.  
 Zone de compétence géographique : 316 km<sup>2</sup> sur 36 communes, soit 30 en CC2V et 6 en CCSE.  
 Joyeux contribuables : 11726 foyers fiscaux (en 2013).

C'est dans cet état d'esprit qu'en août de l'an de grâce 2015, le président du SIROM, Mr P. Simonnot demanda à rencontrer le Geai pour présenter un dispositif permettant de réduire cette montagne de détritrus.

Donc **primo** présentation de la BAV, acronyme de "Borne d'apport volontaire", dispositif destiné à améliorer la collecte des déchets et devant, en 15 ans, être étendu progressivement en **35 exemplaires** aux communes du SIROM et **secundo**, vu le caractère éminemment écologique d'icelle, de demander au Geai d'en faire la promotion par tout moyen que celui-ci jugerait bon d'utiliser !

**L'objet** : une BAV est une plateforme de ≈60m<sup>2</sup> comprenant 3 unités de collecte de 5 m<sup>3</sup> :

1. \_Des ordures ménagères.
2. \_Des emballages.
3. \_Du verre.



Celles-ci sont enterrées comme dans la photo ci-contre (communiquée par le SIROM), ou bien semi-enterrées.

**Le coût** annoncé par Mr. Simonnot et confirmé par un représentant d'une commune du SIROM figure dans le tableau ci-dessous.

Deux modes de financement possible :

1. \_La commune et le SIROM paient.
2. \_Le SIREDOM paye.

Le marché passé par le SIROM avec la société CONTENUR propose deux types de bornes :

	Bornes enterrées (5 m <sup>3</sup> )	Bornes semi enterrées (5 m <sup>3</sup> )
Ordures ménagères	11 481 € HT*	8 209 € HT*
Verres	11 481 € HT*	8 209 € HT*
Emballages	10 871 € HT*	7 671 € HT*

\*Source prix SIROM

Du point de vue de la fiscalité de la commune réceptrice et des "SIROMiens" qui y résident ou non, la solution 2 semble plus intéressante. En fait c'est un peu un leurre car les "SIROMiens" paient bien sûr l'activité du SIREDOM.

A noter que les prix annoncés ne comportent peut-être pas l'installation (terrassement, transport des BAV, etc) ni l'achat et l'entretien des véhicules de collecte idoines.

**Le scénario.** Les joyeux contribuables (happy taxpayers pour les inconditionnels de Droopy), dont l'adhésion au projet, **sera volontaire et irréversible** n'attendra plus que l'on vienne chercher ordures ménagères et recyclables, mais ira lui-même les porter à la BAV et badgera pour que soient comptés ses dépôts (et comptabilisés).

**Questions.** Tous ces éléments furent présentés au CA du Geai et bon nombre de questions restent en suspens.

Les points positifs pour le SIROM

- Ordures ménagères : plusieurs fois 35 levées hebdomadaires au lieu de 11726 pour le SIROM.
- Déchets recyclables : plusieurs fois 35 levées hebdomadaires au lieu de 11726 pour le SIROM.

Les points positifs pour les contribuables : ???

Les points négatifs pour les contribuables.

L'utilisateur fait une partie du travail de collecte. Les personnes en activité iront déposer ordures ménagères et recyclables généralement le week-end avec tous les problèmes inhérents : saturation, encombrements, BAV pleine, etc.

Il n'a pas été fait mention d'une réduction de la TEOM.

Quid des usagers sans véhicules automobiles, trop âgés pour conduire ou ne conduisant pas ?

Un membre du CA, pédagogue de son état, a suggéré que nos mentalités évoluent et de remplacer les historiques problèmes de baignoires et robinets par de beaucoup plus modernes problèmes de BAV : *une BAV fait 5000l, un citoyen consciencieux génère 18 fois 140l par an, soit 140l toutes les 3 semaines.*

*Combien faudra-t-il de citoyens consciencieux apportant leur poubelles pour remplir une BAV ?*


*Réponse :  $5000/140 = 36$ . En Week-End la BAV sera pleine rapidement ce qui impliquera une furieuse rotation des camions collecteurs.*


### **Impact sur l'environnement.**

S'il y a diminution du nombre de collectes du SIROM, il y a une forte augmentation du nombre de déplacements des usagers donc consommation d'énergie, pollutions, accroissement de la circulation.

Selon toute probabilité, augmentation des dépôts sauvages auprès de BAV (Cf expérience quotidienne près des plateformes existantes).

### **A la lumière de ceci le CA s'est posé les questions :**

 Quid du respect du tri ? depuis 3 ou 4 ans la production de déchets diminuait de 150 t/an, même tendance aujourd'hui avec la TEOMI ? Les recyclables sont à ce jour contrôlés par les ripeurs, ce qui ne sera évidemment plus le cas.

 Quid de l'intérêt du tri tel qu'il est pratiqué localement par rapport à d'autres pratiques (cf certains endroits en Bretagne, la communauté urbaine de Lille) ?

 Quid des ripeurs, conducteurs de bennes, ambassadeurs du tri etc. ?

 **Enfin La BAV entrainera-t-elle réellement une réduction du volume de déchets ?**

**Avis du CA : OUI : 1 Ne sait pas : 2 NON : 7**

En fait le coût de la BAV est prohibitif, le bénéfice attendu peu évident et ne peut se justifier que dans des villages où les rues sont trop étroites ou lorsque le nombre de résidences secondaires le justifierait.

Nous pensons que la réduction des déchets viendra de la pédagogie auprès des adultes et pas uniquement des scolaires, des industriels....

**Le Geai fera tout ce qui est en son pouvoir pour sensibiliser les membres de l'Association et autres citoyens au problème des déchets mais ne peut, en l'état de nos connaissances, faire l'apologie de la BAV !**

*Christian*

### 3. Les abris ornés

du Rocher du Duc et le menhir gravé des Buttes Noires en forêt des Grands-Avaux

Rendez-vous était donné par le GERSAR (Groupe d'Etudes, de Recherches et de Sauvegarde de l'Art Rupestre) en matinée du dimanche 7 juin 2015 au parking le long de la D75.

Le GERSAR fêtait ses 40 ans par une sortie à la découverte des abris ornés et du Menhir gravé des buttes noires.

Sous l'égide de guides éclairés en compagnie d'une trentaine de passionnés, nous étions deux du Geai à profiter de cette sortie ludique et instructive.

Après détours et contours non loin du parking, sur le chemin sablonneux du GR11 et du circuit bleu se trouve des chaos rocheux lieu de prédilection pour l'escalade.

Ces colosses de grés installés depuis des millénaires entre arbres et ciel protègent des trésors. Les carriers ont œuvré durant des décennies et, avant eux des hommes se sont pliés, couchés pour graver dans la roche des signes mystérieux.



Le menhir des Buttes Noires

Sous un rocher offrant une avancée, un abri, pas une grotte, une gueule ouverte à la base de la roche, nous avons découvert grâce à nos guides, des merveilles, des griffures, des croix, des 'scarifications' d'un autre temps...

Non loin du Télégraphe dans le bois de Champcueil, se dresse le Menhir des Buttes Noires sur un « fertois ».

Notre promenade s'est arrêtée devant cette roche levée comme un homme défiant le temps.

*L'image ci-dessous ne correspond pas aux signes vus lors de la promenade, mais c'est une représentation de ce que l'on peut y voir.*



## **Une pratique issue du Mésolithique *texte publié par le Gersar***

Le terme d'*abri orné* s'entend au sens de "cavité abritant des gravures". Ces cavités, généralement exiguës, peuvent aller de la niche de quelques décimètres à la grotte de 15m de profondeur. Bien qu'offrant pour la plupart un abri sommaire, rares sont ceux, suffisamment vastes pour être habitables.

Les gravures sont exécutées sur les parois internes accessibles à la lumière du jour. Le caractère stéréotypé et répétitif, régionalement homogène des représentations évoque une pratique individuelle transmise dans un contexte tribal, et une fréquentation épisodique répétée des sites.

Le matériel lithique recueilli sur place, notamment des gravoires et des armatures de flèche en silex, permet d'attribuer cette pratique aux chasseurs-cueilleurs nomades du Mésolithique (-9000 à -5500 ans avant notre ère).

### **Un répertoire qui couvre 12 millénaires.**

A partir de quelques représentations attribuées au Paléolithique, l'art rupestre se développe plus particulièrement au Mésolithique.

Les sillons rectilignes sont les plus abondants. Des simples traits alignés, on passe aux quadrillages omniprésents, et aux motifs géométriques élaborés comme croix, chevrons, étoiles, représentations circulaires et dérivés, puis à un répertoire semi-figuratif. Celui-ci comprend des représentations humaines et animalières (cervidés), d'armes ou d'outils, et d'autres gravures convenues plus énigmatiques. Parfois explicite (signe vulvaire, lancéolé), la désignation utilisée par les chercheurs reflète plus souvent leur perplexité.

*Yolande*

## **4. Signature de la convention de gestion du marais de Jarcy**

### **et inauguration de la boucle de randonnée pédestre «la promenade au fil de l'Essonne».**

Le samedi 27 juin l'association le GEAI, le PNR, la mairie de Boutigny étaient conviés par le Conseil Départemental (CD91) de l'environnement à venir signer la convention de gestion du marais de Jarcy.

Cette convention confie au GEAI l'entretien du marais.

Les ENS, le CD91 et la mairie avaient organisé avec le Comité Départemental de randonnée l'inauguration d'une boucle de randonnée pédestre "la promenade au fil de l'Essonne".

Ce nouvel itinéraire permet d'allier la connaissance de la faune et de la flore. En effet le chemin guide les promeneurs vers la découverte de nos milieux naturels préservés. Le sentier passe par le marais de Jarcy où les Espaces Naturels Sensibles ont construit une plateforme d'observation.

La randonnée vers Jarcy a eu lieu le matin en présence de Léon membre de notre association qui commenta la vie du marais.



La compagnie musicale Baroufada attendait les marcheurs pour les accompagner en musique sur la place.

Tous les randonneurs et les maires de Boutigny, Vayres et Courdimanche se sont retrouvés avec

Mme Vermillet, vice-présidente du Conseil Départemental pour inaugurer le panneau descriptif de la randonnée érigé sur la place de la gare à Boutigny.

Le Conseil Départemental a ensuite convié l'ensemble des personnes présentes à un cocktail dans la salle Saint Roch.

Une exposition réalisée par le GEAI les attendait avec de nombreux panneaux pédagogiques ainsi qu'une vidéo expliquant l'intérêt des zones humides. Un stand animé par Claudine D permettait de découvrir les actions du GEAI ainsi que ses revues.



Mr le maire de Boutigny et Mme Vermillet du Conseil Départemental ont présenté le projet en insistant sur la nécessité de mettre en valeur et protéger toutes les richesses encore présentes sur notre territoire. La présidente du Comité Départemental de randonnée a exposé le travail de son association.

Mr Renault du PNR nous a parlé des réalisations du Parc et Claire du GEAI a parlé des actions de son association en faveur de la protection et la sauvegarde des zones humides à travers les différents chantiers organisés.

La signature de la convention a clôturé la rencontre de la matinée avec le spectacle de la compagnie musicale.

Les randonneurs se sont retrouvés pour pique-niquer au soleil avant d'entamer la seconde boucle de randonnée de 14 kilomètres. Une autre randonnée de 4 kilomètres était proposée aux alentours de Maisse. Des gardes des Espaces Naturels Sensibles animaient ces deux randonnées et partageaient leur savoir sur la faune, la flore et le paysage. Mr Leclair, maire de Maisse, a reçu les randonneurs de l'après-midi avec convivialité autour d'un verre et de petits gâteaux.

La journée s'est clôturée par le pot offert par la mairie de Boutigny en salle Saint-Roch avec les vaillants randonneurs des 14 kilomètres.

## *Claire*

### **Ambiance.... Du 27 juin 2015**

J'ai représenté notre Association, avec Claire, Laurence, Léon, à la clôture d'Essonne Verte-Essonne Propre 2015, manifestation organisée par le Conseil Départemental en lien avec les communes de Boutigny-sur-Essonne et de Maisse, le Parc naturel régional du Gâtinais Français, le Comité de la randonnée pédestre en Essonne (CDRP91) et la compagnie musicale La Baroufada.

Lors de l'inauguration du panneau de ce nouvel itinéraire départemental, j'ai rencontré des personnes contentes d'avoir fait cette boucle de 5 km et surtout d'entendre les commentaires de garde animateur des ENS, qui, m'a-t-on dit, avait cité nombres de fois le nom de notre Association quand le marais de Jarcy avait été abordé !!!

Quel plaisir de voir ainsi récompensés tous nos efforts pour sauver la roselière !

A noter, les personnes venues par le train ont apprécié ce nouvel itinéraire en boucle ; en effet, les randonneurs parisiens préféreraient utiliser le train que la voiture !!!





Les discours des différents partenaires ont mis en avant tous les efforts faits par les bénévoles pour mettre en valeur notre territoire et de garder la biodiversité pour les générations futures.

Cocktail, suivi d'un spectacle «concerto pour bidons, casseroles et poubelles en fou majeur» par la Compagnie Baroufada (créée en 2005 et qui 2010 a une démarche de développement économique social et solidaire). Quelle démonstration de "joie délirante" et de dynamisme !!!

Nos revues ont eu du succès auprès de randonneurs, pas prêts à payer les 5 € demandés ! Les indécis, sous prétexte de consultation, les ont glissées dans leur sac.

Source : CG91.fr – baroufada.fr

## Claudine D

*Il n'est pas donné à un seul être humain d'avoir à la fois tous les talents (Stendhal)*

**Un petit hip, hip, hip hurra de joie ... Les promeneurs vont découvrir un marais qui a été ressuscité grâce à nos chantiers successifs**

### 5. Histoire des trois chênes



Claudine D

Nous avons mis près de 90 ans pour atteindre environ 26 mètres et seulement 12 heures pour être abattus.

Nous, 3 chênes, avons poussé en bordure d'un chemin communal et à l'orée d'un bois. Nous avons grandi en bonne santé en stockant le carbone et produire ainsi des troncs et de grandes branches.

Que de souvenirs nous aurions pu raconter !!!

Par tout temps, nous voyions les carriers qui allaient extraire le grès pour en faire des pavés ou des bordures de trottoirs, leurs mules qui tiraient leurs chargements.... Puis au fil du temps, ceux-ci ont été remplacés par des randonneurs, des motos vrombissantes, des vélos, et parfois des quads, qui passent le long du chemin sans nous voir.

En automne, la joie des riverains qui ramassent nos feuilles.



Puis, vers les années 1980, autour de nous, des acacias, des frênes, des châtaigniers ont été coupés pour permettre une construction, puis un peu plus loin la création d'un lotissement.

Bien que stressés par les périodes de sécheresse de la fin des années 1980 et par la tempête de 1999, nous avons gardé notre couronne en bon état, signe de notre bon état de santé. Au cours des dernières années elle s'est éclaircie. En 2014, un jour notre houppier, nos branches devinrent un danger pour l'habitation proche et afin de répondre aux mesures de sécurité, décision fut prise de nous abattre.



Photos Claudine

D

Bruit des tronçonneuses qui coupent nos branches, mettent à nu nos troncs, les coupent difficilement, laissant des traces noires de «surchauffe». Le «manitou» qui pousse pour nous abattre ; nous tombons en faisant un fracas tel que la terre en a tremblé !!! Découpés en tronçons de 6 mètres pour que notre bois serve à une construction de charpente, nos rameaux tronçonnés en buches. Nos petites ramifications brûlées. Le brasier dura 3 jours. Alors plus de traces de notre vie.....

#### *Conclusion :*

Le chêne est un arbre à bois dur qui pousse lentement, sa durée de vie est d'environ 600 ans. Il a une densité comprise entre 0,75 et 0,85 g/cm<sup>3</sup>. Il a une résistance très importante aux insectes et champignons grâce à son tanin.

A l'époque de Colbert les chênes étaient coupés à l'âge de 250 à 300 ans. Vers 1980 ils sont abattus vers 160 ans, aujourd'hui encore plus jeunes pour des raisons économiques : un retour sur investissement plus rapide.

Afin de préserver nos ressources pour les générations futures, à chaque arbre abattu qui pousse lentement, tels que les chênes, les châtaigniers..., il faudrait que les exploitants participent à un repeuplement de ces espèces d'arbres et prévoir de geler les parcelles de terrain à construire pour leur garder un espace suffisant pour leur croissance.

Pour en savoir plus : allez visiter la forêt de Tronçais dans l'Allier et admirez la plantation de chênes créée sur ordre de Colbert dans les années 1670.

Source : [Wikipedia.fr](http://Wikipedia.fr) – [lesarbres.fr](http://lesarbres.fr) – [onf.fr](http://onf.fr)  
Photos : CD

*Claudine D*



## 6. La sauvegarde de notre terre : encyclique *Laudato si'*

### ***Nous avons lu la lettre encyclique du Pape François sur la sauvegarde de la maison commune***

Ce texte invite à l'écologie, à agir de telle sorte que ce qui sert de conduite puisse devenir une loi universelle.

Le Pape alerte sans ambiguïté sur les causes humaines du changement climatique.

Il appelle à des changements dans les modes de vie, les méthodes de production et dans la consommation d'énergie avant la fin de ce siècle, pour lutter contre le réchauffement, ou au moins sur les causes humaines qui le produisent et l'accroissent pour éviter la «destruction irréversible et sans précédent de l'écosystème».

*Nous avons grandi en pensant que nous étions propriétaires des biens de notre terre, autorisés à tout piller, à provoquer les désastres qui affligent la terre, l'eau, l'air ...*

François appelle à la création d'une autorité politique mondiale, chargée de «la lutte contre la réduction de la pollution et pour le développement des pays et régions pauvres».

### **Le défi urgent est de sauvegarder notre planète.**

Le Pape montre du doigt ceux qui empêchent d'avancer sur la voie d'une solution, ou ceux qui nient le problème, et dénonce l'indifférence, la résignation commode ou même la foi aveugle dans des solutions techniques.

Tout en admettant qu'il puisse y avoir quelques causes naturelles de réchauffement de la planète, le Pape affirme que le changement climatique est principalement un problème causé par l'activité humaine.

#### **Ce qui se passe sur terre**

- La terre, semble se transformer toujours davantage en un immense dépotoir.
- L'augmentation du nombre de migrants fuyant la misère, accrue par la dégradation environnementale, est tragique. Ces migrants non reconnus comme réfugiés par les conventions internationales n'ont aucune protection légale.
- La question de l'eau : tandis que la qualité de l'eau disponible se détériore constamment, il y a une tendance croissante à certains endroits à privatiser cette ressource limitée, transformée en marchandise sujette aux lois du marché.
- L'environnement humain et l'environnement naturel se dégradent. Cela affecte plus spécialement les plus faibles de la planète et nous ne pouvons-nous empêcher de reconnaître qu'une vraie approche écologique se transforme toujours en une approche sociale qui doit intégrer la justice dans les discussions sur l'environnement.
- De diverses manières, les peuples en développement où se trouvent les plus importantes réserves de la biosphère, continuent d'alimenter le développement des pays les plus riches au prix de leur présent et de leur avenir.

Aujourd'hui tout ce qui est fragile, comme l'environnement, reste sans défense par rapport aux intérêts du marché divinisé, transformés en règle absolue.

***L'environnement est un bien collectif, patrimoine de l'humanité.***

*Ainsi les évêques de Nouvelle-Zélande se sont demandé ce que le commandement « tu ne tueras pas » signifie quand 20% de la population mondiale consomme les ressources de telle manière qu'ils volent aux nations pauvres et aux futures générations ce dont elles ont besoin pour survivre.*



## **La racine humaine de la crise écologique**

L'intervention humaine sur la nature s'est toujours vérifiée, mais longtemps elle a eu comme caractéristique d'accompagner, de se plier aux possibilités qu'offrent les choses elles-mêmes. Il s'agissait de recevoir ce que la réalité naturelle permet de soi, comme en tendant la main.

Maintenant, en revanche, ce qui intéresse c'est d'extraire tout ce qui est possible des choses et de l'être humain, celui-ci tend à ignorer ou à oublier la réalité même de ce qu'il a devant lui. De là, on en vient facilement à l'idée d'une croissance infinie ou illimitée, qui a enthousiasmé beaucoup d'économistes, de financiers et de technologues.

*Jamais l'humanité n'a eu autant de pouvoir sur elle-même et rien ne garantit qu'elle s'en servira toujours bien, surtout si l'on considère la manière dont elle est en train de l'utiliser.*

Ce qui arrive en ce moment nous met devant l'urgence d'avancer dans une révolution culturelle courageuse. Personne ne prétend vouloir retourner à l'époque des cavernes, cependant il est indispensable de ralentir la marche pour regarder la réalité d'une autre manière, recueillir les avancées positives et durables, et en même temps récupérer les valeurs qui ont été détruites par une frénésie mégalomane.

Si l'être humain se pose en dominateur absolu, la base de son existence s'écroule parce qu'au lieu de remplir son rôle de collaborateur dans l'œuvre de la nature, l'homme finit par provoquer la révolte de la nature.

Dans plusieurs pays, on perçoit une tendance au développement des oligopoles dans la production de grains et d'autres produits nécessaires à leur agriculture, et la dépendance s'aggrave avec la production de grains stériles qui oblige les paysans à en acheter aux entreprises productrices.

## **Une écologie intégrale**

Il n'y a pas deux crises séparées, l'une environnementale et l'autre sociale, mais une seule et complexe crise socio-environnementale.

Les possibilités de solution requièrent une approche intégrale pour combattre la pauvreté et simultanément pour préserver la nature.

Quand on parle d'une utilisation durable, il faut toujours y inclure la capacité de régénération de chaque écosystème intervenant *sur la capture du dioxyde de carbone, la purification de l'eau, le contrôle des maladies et des épidémies, la formation du sol, la décomposition des déchets.*

La vision consumériste de l'être humain, encouragée par les engrenages de l'économie globalisée actuelle, tend à homogénéiser les cultures et à affaiblir l'immense variété culturelle, qui est un trésor de l'humanité.

La disparition d'une culture peut être aussi grave voire plus grave que la disparition d'une espèce animale ou végétale. L'imposition d'un style de vie hégémonique lié à un mode de production peut être autant nuisible que l'altération des écosystèmes.

Dans ce sens il est indispensable d'accorder une attention spéciale aux communautés autochtones et à leurs traditions culturelles.

On ne peut plus parler de développement durable sans une solidarité intergénérationnelle. Il faut penser à la situation dans laquelle nous laissons la planète aux générations futures. La terre que nous recevons appartient aussi à ceux qui viendront.

Il ne suffit plus de dire que nous devons nous préoccuper des générations futures. Il faut laisser la planète habitable à l'humanité qui nous succédera.



Pour affronter les problèmes de fond un consensus mondial devient indispensable.

- ✪ programmer une agriculture durable et diversifiée,
- ✪ développer des formes d'énergies renouvelables et peu polluantes,
- ✪ promouvoir un meilleur rendement énergétique, une gestion plus adéquate des ressources forestières et marines,
- ✪ assurer l'accès à l'eau potable pour tous.

Alors que l'humanité de l'époque postindustrielle sera peut-être considérée comme l'une des plus irresponsables de l'histoire, il faut espérer que l'humanité du XXIe siècle pourra rester dans les mémoires pour avoir assumé avec générosité ses graves responsabilités.

*La stratégie d'achat et de vente de «crédits de carbone» peut donner lieu à une nouvelle forme de spéculation, et cela ne servirait pas à réduire l'émission globale des gaz polluants ; au contraire, ce système peut devenir un expédient qui permet de soutenir la surconsommation de certains pays et secteurs.*

Il manque de cadres régulateurs généraux qui imposent des obligations empêchant des agissements intolérables, comme le transfert de déchets et d'industries hautement polluants de certains pays puissants vers des pays qui le sont moins.

Le problème croissant des déchets marins et de la protection des zones marines au-delà des frontières nationales continue de représenter un défi particulier.

Répondant à des intérêts électoraux, les gouvernements ne prennent pas le risque de mécontenter la population avec des mesures qui peuvent affecter le niveau de consommation ou mettre en péril des investissements étrangers.

Etant donné que le droit se montre parfois insuffisant en raison de la corruption, il faut que la décision politique soit incitée par la pression de la population. La société, à travers des organismes non gouvernementaux et des associations intermédiaires, doit obliger les gouvernements à développer des normes, des procédures et des contrôles plus rigoureux. Si les citoyens ne contrôlent pas le pouvoir politique – national, régional et municipal – un contrôle des dommages sur l'environnement n'est pas possible non plus.

### **L'éthique doit primer le droit.**

Quand d'éventuels risques pour l'environnement, qui affectent le bien commun, présent et futur, apparaissent, cette situation exige que les décisions soient fondées sur une confrontation entre les risques et les bénéfices envisageables pour tout choix alternatif possible.

Dans ce contexte, il faut toujours se rappeler que la protection de l'environnement ne peut pas être assurée uniquement en fonction du calcul financier des coûts et des bénéfices. L'environnement fait partie de ces biens que les mécanismes du marché ne sont pas en mesure de défendre ou de promouvoir de façon adéquate.

***Est-il réaliste d'espérer que celui qui a l'obsession du bénéfice maximum s'attarde à penser aux effets environnementaux qu'il laissera aux prochaines générations ? L'heure est venue d'accepter une certaine décroissance dans quelques parties du monde, mettant à disposition des ressources pour une saine croissance en d'autres parties.***



## Education écologique

Il faut modifier le comportement des entreprises, en les forçant à considérer l'impact environnemental et les modèles de production.

Si nous sommes capables de dépasser l'individualisme, un autre style de vie peut réellement se développer et un changement important devient possible dans la société.

### La conversion écologique :

La disparition de l'humilité chez un être humain, enthousiasmé malheureusement par la possibilité de tout dominer sans aucune limite, ne peut que finir par porter préjudice à la société et à l'environnement.

Une écologie intégrale est aussi faite de simples gestes quotidiens par lesquels nous rompons la logique de la violence, de l'exploitation, de l'égoïsme. Le monde de la consommation exacerbée est en même temps le monde du mauvais traitement de la vie sous toutes ses formes.

*FRANÇOIS résumé par Laurence  
et Claudine*



<b>Activités et sorties de l'association le Geai</b>		
<b>23/01/16</b>	<b>AG et Conférence : usage des algues dans l'environnement</b>	<b>Boutigny 14h00 La Buissonnière</b>
<b>02/02/16</b>	<b>Journée des zones humides</b>	<b>Balade dans le Marais de Jarcy à Boutigny Exposition et Maquette rivière Essonne</b>
<b>23/02/16</b>	<b>Chantier nature</b>	<b>Jarcy avec IMPRO</b>
<b>Samedi 12/03/16</b>	<b>Chantier nature</b>	<b>Jarcy – Le Geai</b>
<b>date à définir</b>	<b>EV-EP</b>	<b>Prunay - ENS</b>
<b>Mercredi 16/03 à 14h30</b>	<b>Visite de l'écosite</b>	<b>SEMARDEL Vert le Grand</b>
<b>21/05/2016</b>	<b>Journée du Geai</b>	<b>Puisselet-le-Marais / Valpuseaux ou d'Huison Précision du lieu à venir</b>



## Sonnet à la **TEOMI**

*Les effluves malsains s'exhalant de l'ordure  
Ont fait naître au SIROM un lumineux projet.  
Tenté je fus d'écrire un article ordurier  
Chantant la TEOMI... mais je m'autocensure.*

*Dans le but d'établir une juste facture,  
Mais aussi et surtout d'inciter l'usager  
A créer des déchets avec sobriété,  
On a pondu un texte à la belle tournure.*

*Dans icelui, il n'est question que de «puçages»,  
De parts, de taux, de seuils, avec des pourcentages  
Au centième de point savamment calculés.*

*De ce texte est extrait- et en quadrichromie-  
Un graphique éclairant avec pédagogie  
Nos esprits aspirant aux plus grandes clartés.*

*Pierre Fère*

TEOMI : taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative

SIROM : syndicat intercommunal de ramassage des ordures ménagères (36 communes).



**Le Geai**  
Association pour la mise en valeur  
des patrimoines naturel et humain  
dans les cantons de  
Milly-la-Forêt et la Ferté-Alais  
**1 rue des Cordeliers**  
**91820 Boutigny-sur-Essonne**  
**06 89 49 89 42**  
[legeai91@le-geai.fr](mailto:legeai91@le-geai.fr)

Directeur de la publication : Le Geai  
Maquette et mise en page : Claudine Her  
Imprimeur : ID'Imprim 91590 La Ferté-Alais  
ISSN : 1634 5665      Dépôt légal : 4<sup>ème</sup> trimestre 2015

